

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

de la séance du

LUNDI 18 JUIN 2018

à 19 H 15

Salle de réunion de la
Communauté d'Agglomération d'Épinal

(4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Lundi 18 juin 2018 à 19 h 15
Salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal
4, rue Louis Meyer - 88190 GOLBEY

Affichage - article L 2121-25 du CGCT

L'an deux mille dix-huit, le dix-huit juin à dix-neuf heures et quinze minutes, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, se sont réunis en salle de réunion de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, 4 rue Louis Meyer à Golbey, sur convocation qui leur a été adressée par le Président en date du douze juin deux mil dix-huit, conformément à l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Michel HEINRICH, Président, a ouvert la séance, en présence des Membres du Bureau :

Mesdames et Messieurs R. Alémani, P. Eymard, Y. Villemin, D. Momon, J.L. Martinet, H. Vouaux, F. Dulot, J.C. Moretton, V. Marcot, P. Soltys, P. Raffel, G. Colin, F. Drevet, O. Baraban, N. Braun, C. Petit, P. Deau, J.C. Cravoisy, P. Larrière, J. Marot, E. Del Génini, E. Garion, R. Habrant, B. Gille, MC. Serieys.

EXCUSÉS : Messieurs M. Fournier, P. Nardin, P. Hauller.

ABSENT : Néant

SECRETAIRE DE SÉANCE : Madame Véronique MARCOT a été élue secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 16 avril 2018 est adopté à l'unanimité.

1 - Territoire d'Innovation de Grande Ambition

1/1 - Accord du consortium

Le Bureau Communautaire a approuvé l'accord du consortium de l'appel à manifestation d'intérêt de l'action « Territoire d'Innovation de Grande Ambition - Des Hommes et des Arbres : les racines de demain ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1/2 - Convention de groupement de commandes

Le Bureau Communautaire a approuvé la constitution d'un groupement de commande avec la Métropole du Grand Nancy relatif à l'étude « Territoire d'Innovation de Grande Ambition - Des Hommes et des Arbres : les racines de demain » sur les quartiers démonstrateurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
ÉLUS À L'UNANIMITÉ
Titulaire : M. Philippe
SOLTYS
Suppléante : Mme Marie-
Christine SERIEYS

2 - Contrat de cession de marque

Le Bureau Communautaire a approuvé l'acquisition en pleine propriété de la marque de territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - Cession de terrain

Le Bureau Communautaire a approuvé la cession de la parcelle cadastrée A0593 sis à Charmes pour une superficie d'environ 5.037 m² au profit du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Déchets ménagers de la Région d'Epinal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - Entretien des espaces verts

Le Bureau Communautaire a approuvé une convention de mutualisation de services, avec la Commune de Les Voivres, relative à la gestion de l'entretien des espaces verts autour du bâtiment « L'Esprit Libre » situé à la Vôge les Bains.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5 - Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges

Le Bureau Communautaire a approuvé l'abondement de la participation 2018 de la Communauté d'Agglomération d'Epinal au Syndicat mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal Cœur des Vosges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5 - Modifications du tableau des effectifs

Le Bureau Communautaire a approuvé les modifications apportées au tableau des effectifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Golbey, le 19 juin 2018,
Le Président,



Michel HEINRICH